



## **Pilier # 6:**

### **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES GUINÉENS**

---

**Pour résoudre durablement le problème de l'emploi des jeunes, le MND s'engage à la création de 300,000 emplois sur les 6 prochains ans à travers les actions suivantes:**

- Le lancement d'un programme présidentiel d'urgence pour résorber le chômage des jeunes à travers la promotion et la multiplication des Projets à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) surtout en milieu rural comme l'entretien des pistes rurales, l'aménagement des bas-fonds et des ouvrages de retenues d'eau pour l'irrigation, le reboisement etc....
- L'adoption d'une politique d'emploi décentralisée pour permettre un suivi individualisé des chômeurs en partenariat avec les collectivités locales et mettre en œuvre un système de mesures, de planification et de gestion du marché de l'emploi.
- Le développement des niches d'emplois pour les jeunes diplômés par la négociation de 5000 contrats aidés avec les partenaires économiques ; Ces contrats seront destinés prioritairement aux entreprises acceptant des contrats en alternance afin de combler les postes restés vacants (estimes à environ 30,000) du fait de l'absence de candidats potentiels.
- Mise en place des mécanismes innovants de financements en faveur des projets juvéniles en partenariat avec les partenaires bi et multilatéraux.
- La création des centres d'opportunités et de compétitivité régionaux (intégrant les agences régionales de l'APIP, de l'AGUIPE, FONIJ, BSTP, ...) afin de booster l'employabilité des jeunes et de valoriser les secteurs porteurs de croissance dans les régions.

**Pour rendre les femmes économiquement plus autonomes, le MND engagera les actions suivantes :**

- Convocation des « États généraux de la Femme guinéenne » pour redessiner et mettre en œuvre une politique ambitieuse de promotion de la femme en Guinée au plan de l'éducation, de la formation et de son intégration sociale, économique et politique.

- Mise en œuvre par des lois, des mesures et des actions fortes et courageuses pour rattraper le grand retard de la Femme guinéenne dans notre société, en assurant dans un premier temps le principe de 1/3 de quota de représentativité à tous les postes électifs.
- La construction de centres régionaux d'insertion sociale des populations vulnérables : les orphelins et les enfants de la rue notamment dans les villes à l'intérieur du pays, femmes en détresse qui subissent des violences conjugales ou victimes de la délinquance, personnes âgées vivant seules ou abandonnées.
- Mise en place d'un fond de garantie de 80 milliard GNF pour favoriser l'accès au crédit bancaire par les femmes et d'un mécanisme de financements en faveur des petites exploitations féminines agricoles appelé *les calebasses Dore*.
- Travailler avec nos partenaires de la BAD en vue de faire bénéficier la femme Guinéenne de l'initiative AFAWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa) qui est une initiative panafricaine pour favoriser l'accès des femmes au financement.

### **Pour assurer le rayonnement de la Guinée à l'international et favoriser la participation de sa diaspora à l'essor économique du pays, le MND compte :**

- Renforcer la diplomatie économique en instaurant des actions conjointes entre les services concernés et les ministères en charge des questions et en soutenant les initiatives des points focaux dans les ambassades s'occupant des questions économiques.
- Mettre en place des mécanismes permettant aux Guinéens de l'extérieur de participer de leur savoir-faire et leur expertise, au développement de leur pays.

### **Dans le domaine du sport et de la culture, le MND mettra en place les mesures ci-après :**

- La création et la promotion des centres sportifs au niveau national, régional et communal, afin de favoriser le sport de haute compétition et la pratique du sport de masse dans différentes disciplines.
- Réhabilitation et modernisation des infrastructures sportives existantes
- La création des prix nationaux qui seront accordés aux meilleurs artistes de l'année pour favoriser l'émulation et susciter la créativité dans tous les domaines artistiques.

**Dans le cadre de la politique de logement, le MND estime que doter chaque citoyen d'un logement décent est non seulement un droit fondamental, mais aussi un facteur essentiel pour le développement économique d'une nation et engagera les actions ci-après :**

- La construction de 50,000 HLM et de 100,000 logements sociaux dans le grand Conakry.
- Le développement des zones et parcelles assainies par l'État afin de permettre aux promoteurs immobiliers privés de livrer des habitats à moindre cout.